



COMMUNE DE WEMMEL Conseil communal jeudi 24 mai 2012

Décisions

www.wemmel.be

Application de l'article 252 du décret communal

Présents : M. Carpriau Bernard, président-échevin, M. Van Langenhove Marcel, Bourgmestre ff, M. Mertens Roger, M. Vander Voorde Herman, Mme Van der Straeten Monique, échevins, M. Verhasselt Jan, Mme Govaere-Laurent Marie-Françoise, M. Noltinx Didier, Mme Van Cauwenberghe Fernande, M. Coomans de Brachène Thierry, M. De Visscher Raf, Mme Sarels Jeannine, M. Galluccio Roberto, M. Vansteenkiste Walter, Mme Moreau Jacqueline, M. Verbist Eugène, M. De Lille Robert, Mme Dewell Nathalie, Mme Van Baden Lucia, M. Stubbe Alain, M. Mombeek Thierry, Mme Gordts Marleen, conseillers, et Mme De Taeye Katrien, secrétaire

Excusé : M. Andries Christian, Bourgmestre

L'architecte paysager Paul Beyl de la société OUT-SITE bvba & Team, assisté par Mme Ann Voets, explique le « programme de gestion du paysage » concernant le parc, situé dans le centre de la commune de Wemmel.

Le Président ouvre la séance.

Trois points ont été ajoutés :

- Ratification de la décision du Collège du 9/5/2012 concernant la désignation d'un représentant pour l'assemblée générale du holding communal : est ajouté en urgence à l'ordre du jour et traité sous le point 15. (Approuvé à l'UNANIMITE)

- Achat de deux conteneurs de classe pour l'école primaire francophone. Approbation du cahier des charges et de la procédure d'adjudication : est ajouté en urgence à l'ordre du jour et traité sous le point 16 (approuvé par 18 voix pour et 4 abstentions (Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Mme Van Baden Lucia)

- Demande de motion sur le décret inscription introduite par M. De Lille, M. Noltincx et M. Galluccio.

La secrétaire donne lecture du P.V. de la séance précédente, qui est approuvé par le Conseil par 21 voix pour et 1 abstention (Mme Dewell Nathalie).

SEANCE PUBLIQUE

1. Le nettoyage des vitres des bâtiments communaux. Approbation du cahier des charges et de l'estimation : APPROUVE à l'unanimité.
2. Approbation du cahier des charges spécial et de l'estimation pour l'impression et la livraison d'imprimés communaux : une adaptation de la durée est proposée, à savoir « un an et deux fois renouvelable » au lieu de 5 ans : APPROUVE à l'unanimité.
Le point est APPROUVE dans son intégralité à l'unanimité.
3. Convention-cadre pour la livraison et les services concernant : la location de multifunctionals, d'imprimantes et du système de gestion pour une période de 60 mois : est approuvé par 21 voix pour et 1 abstention (Verhasselt Jan).
4. Ecole primaire communale néerlandophone – Attribution de 12/24 heures de soutien à la direction – récupération par le biais du budget de fonctionnement : l'Echevin Van der Straeten explique ce point : APPROUVE à l'unanimité.
5. Ecole primaire communale néerlandophone - établissement des jours de congé locaux pour l'année scolaire 2012-2013 : l'Echevin Van der Straeten explique ce point : APPROUVE à l'unanimité.
6. Ecole primaire communale francophone – ratification de l'attribution de soutien à la direction – TIVOLI : 12 heures à charge du budget de fonctionnement de la commune : le Président explique ce point : est approuvé par 21 voix pour et 1 abstention (Mme Van Baden Lucia)
7. Ecole primaire communale francophone - Ratification de la nomination d'une institutrice à raison de 12/24 heures par semaine - Récupération via le budget de fonctionnement de la commune (TIVOLI):TIMMERMANS Laetitia : le Président explique ce point : est approuvé par 20 voix pour et 2 abstentions (Verhasselt Jan, Mme Van Baden Lucia)
8. Ecole primaire communale néerlandophone + école primaire communale francophone - Adaptation de la maîtrise des coûts de la facture maximale inférieure : le Président explique ce point : APPROUVE à l'unanimité.
9. Ecole primaire communale francophone : adaptation du règlement scolaire :
Avant de procéder au vote du point 9, le point 10 est tout d'abord expliqué par le Président.
Ce point est approuvé par 20 voix pour et 2 abstentions (Verhasselt Jan, Mme Van Baden Lucia)
10. Ecole primaire communale francophone – Fixation de la capacité et périodes d'inscription : est approuvé par 20 voix pour et 2 abstentions (Verhasselt Jan, Mme Van Baden Lucia)
11. Ecole communale primaire francophone - établissement des jours de congé locaux pour l'année scolaire 2012-2013 : est approuvé par 21 voix pour et 1 abstention (Mme Van Baden Lucia)
12. Haviland Intercommunale IGSV : assemblée générale ordinaire statutaire du 21/06/2012 : nomination d'un délégué : M. Mombeek est nommé par 16 voix pour et 6 absentions

- (Vander Voorde Herman, Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Mme Van Baden Lucia, Mme Gordts Marleen)
13. Havicrem : assemblée générale du 20/06/2012 : nomination représentant : M. Galluccio est nommé par 16 voix pour, 2 contre (Verhasselt Jan, Mme Gordts Marleen) et 4 absentions (Vander Voorde Herman, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Mme Van Baden Lucia)
 14. I.W.V.B. : assemblée générale des actionnaires du 25/06/2012 : désignation d'un mandataire : M. De Lille est nommé par 16 voix pour et 6 absentions (Vander Voorde Herman, Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Mme Van Baden Lucia, Mme Gordts Marleen)
 15. Ratification de la décision du Collège du 9/5/2012 concernant la désignation d'un représentant pour l'Assemblée générale du holding communal: le Président explique ce point : APPROUVE à l'unanimité.
 16. Achat de deux conteneurs de classe pour l'école primaire francophone. Approbation du cahier des charges : le Président explique ce point : est approuvé par 20 voix pour et 2 abstentions (Verhasselt Jan, Mme Van Baden Lucia)
 17. Demande de motion sur le décret inscription : le conseiller De Lille et le Président expliquent ce point : Chaque paragraphe de l'article 1 fait l'objet d'un vote :
 - article 1§1 : est approuvé par 9 voix pour, 6 contre (Vander Voorde Herman, Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Mme Van Baden Lucia, Mme Gordts Marleen) et 7 abstentions (Mertens Roger, Mme Govaere-Laurent Marie-Françoise, Mme Sarels Jeannine, Mme Moreau Jacqueline, Verbist Eugène, Mme Dewell Nathalie, Stubbe Alain)
 - article 1§2 : est approuvé par 9 voix pour, 6 contre (Vander Voorde Herman, Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Mme Van Baden Lucia, Mme Gordts Marleen) et 7 abstentions (Mertens Roger, Mme Govaere-Laurent Marie-Françoise, Mme Sarels Jeannine, Mme Moreau Jacqueline, Verbist Eugène, Mme Dewell Nathalie, Stubbe Alain)
 - article 1§3 : Est approuvé par 16 voix pour, 2 contre (Verhasselt Jan, Mme Van Baden Lucia) et 4 abstentions (Mertens Roger, Mme Govaere-Laurent Marie-Françoise, Verbist Eugène, Stubbe Alain)

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX

Conseiller De Visscher :

Demande pourquoi le point 18 sera traité lors de la séance à huis-clos. La secrétaire communale répond que des noms seront cités.

Conseiller Van Baden :

- A reçu une réponse écrite à la question formulée lors du conseil communal précédent, « pourquoi le Jazz combo de l'Académie de musique prévu au Hooghuis ne pourra pas avoir lieu ? », mais ne la comprend pas. Le Président et l'Echevin Van Langenhove répondent que le

3. Par catégorie : Pleine terre : 37

Caveau : 31

Crémations, et plus spécifiquement : columbarium : 6

Urne : 7

Dispersion : 17

Conseiller Coomans de Brachène:

- A, lors d'une visite à la résidence, constaté la présence d'enfants en maillot de bain autour de la fontaine. Demande quand une barrière sera enfin installée autour de la fontaine.

Conseiller Vansteenkiste :

- Souhaite remercier la commune pour les efforts fournis lors de la course de caisses à savon du 11 mai dernier. La présence des scouts français a également été très appréciée.

Conseiller Van Baden :

- Constate que la paille devrait être nettoyée après la course de caisses à savon.

SEANCE A HUIS CLOS

18. Approbation du contrat de transaction dossier Saelens : le Président et la secrétaire communale expliquent ce point : APPROUVE à l'unanimité.

Cette liste est consultable à la maison communale, Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, chaque jour ouvrable entre 8h30 et 11h30 et ce jusqu'au 29 juin 2012.

Wemmel, 31 mai 2012

Par ordonnance:
La Secrétaire
(s) K. DE TAEYE

Le Président
(s) B. CARPRIAU